

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : .....	<b>Éric Authiat (maire)</b> .....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....	<b>Ville de Tonnay-Charente</b> .....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....	.....
Adresse : N° ... <b>81</b> ..... Rue <b>Alsace Lorraine</b> .....	.....
Commune ... <b>Tonnay-Charente</b> .....	.....
Code postal ..... <b>17 430</b> .....	.....
Nature des activités : .....	<b>Collectivité territoriale</b> .....
Qualification : .....	.....

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
B1 <i>Mustela lutreola</i> Vison d'Europe	1 (estimation maximale)	Ecrasement accidentel diurne
B2 <i>Lutra lutra</i> Loutre d'Europe	1 (estimation maximale)	Ecrasement accidentel diurne
B3 <i>Hyla meridionalis</i> Rainette méridionale	10 (estimation)	Ecrasement accidentel diurne
B4 <i>Grenouille rieuse</i> <i>Pelophylax ridibundus</i>	10 (estimation)	Ecrasement accidentel diurne
B5 <i>Natrix maura</i> Couleuvre helvétique	2 (estimation maximale)	Ecrasement accidentel diurne
B6 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	2 (couple potentiel)	Si nouvelle tentative de nidification sur les pylônes : destruction du nid lors des travaux sur pylône, ou échec de la reproduction par dérangement (Limitée par la pose des filets de sécurité en avril 2024).
B7 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	10 (estimation)	Ecrasement accidentel diurne
B8 <i>Myotis daubentonii</i> Murin de Daubenton	12 (nombre maximum d'individus repérés lors des travaux d'urgence)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B9 <i>Myotis mystacinus</i> Murin à moustaches	5-10 (nombre extrapolé à partir de l'indice d'activité pondéré)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B10 <i>Myotis nattereri</i> Murin de Natterer	5 (estimation maximale ; 1 individu déplacé au total lors des travaux d'urgence)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B11 <i>Miniopterus schreibersii</i> Minioptère de Schreibers	5 (estimation maximale ; 1 individu déplacé lors des travaux d'urgence)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B12 <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	5 (estimation maximale ; 1 individu observé, non déplacé, lors des travaux d'urgence)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B13 <i>Eptesicus serotinus</i> Sérotine commune	1 (estimation maximale ; aucune observation mais potentiel)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B14 <i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe	1 (estimation maximale ; aucune observation mais potentiel)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B15 <i>Myotis myotis</i> Grand Murin	1 (estimation maximale ; aucune observation mais potentiel)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.
B16 <i>Plecotus austriacus</i> Oreillard gris	1 (estimation maximale ; aucune observation mais potentiel)	Destruction accidentelle lors de l'hydrogommage.

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

- |                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Etude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Etude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Etude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..... **Travaux de restauration du pont suspendu de Tonnay-Charente** .....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

- Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....
- Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....  
**Janvier 2028 selon le planning actuel des travaux**

- Capture manuelle  Capture au filet
- Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....
- Autres moyens de capture  Préciser : .....
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

- Destruction des nids  Préciser : .....
- Destruction des œufs  Préciser : .....
- Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....
- Par pièges létaux  Préciser : .....
- Par capture et euthanasie  Préciser : .....
- Par armes de chasse  Préciser : .....
- Autres moyens de destruction  Préciser : **Destruction accidentelle par écrasement, en phase travaux ou par piégeage dans les fissures, pour les individus qui n'auraient pas été détectés malgré toutes les précautions prises.**

Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....
- Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....
- Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....
- Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....
- Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....
- Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

- Formation initiale en biologie animale  Préciser : **Chiroptérologue**
- Formation continue en biologie animale  Préciser : .....
- Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : **Fin 2025 - début 2028**  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : **Nouvelle-Aquitaine**

Départements : **Charente-Maritime**

Cantons :

Communes : **Tonnay-Charente**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés

Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

**Déplacement d'un Murin de Natterer et d'un Minioptère de Schreibers lors des travaux d'urgence**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

**Compte rendu de l'écologue chargé de la translocation qui renseigne l'espèce déplacée, le nombre d'individus la localisation et la date,**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le

.....  
Votre signature